

AFFAIRE N° 3. - Attribution à une école du nom de "Philibert COMMERSON".

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A l'occasion du centenaire de la mort de Philibert COMMERSON, je pense qu'il serait souhaitable que le Conseil Municipal de Saint-Denis honore plus particulièrement le nom de ce savant naturaliste et médecin, membre de l'expédition Bougainville, qui effectua une prospection générale des ressources naturelles de Maurice et de la Réunion.

Plusieurs écoles de Saint-Denis n'ont pas encore reçu de nom. Je vous propose de dénommer "Philibert COMMERSON" l'une de ces écoles.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Sur cette affaire, les Commissions des Finances et des Travaux Publics ont donné l'avis suivant : "différentes écoles ont été proposées pour l'attribution du nom de Philibert COMMERSON : annexe de Candide Azéma - Chaumière - Bretagne Filles et Bretagne Garçons - Domenjod". Vous avez donc le choix entre ces diverses écoles. L'annexe de Candide Azéma est l'école que l'on vient de construire et qui donne sur le boulevard Mondon. Je pense que l'école de la Chaumière a déjà un joli nom et qu'il n'est pas nécessaire de le changer. A Domenjod, il n'y a qu'une seule école, on ne peut donc pas se tromper. Il reste le choix entre l'annexe de Candide Azéma et la Bretagne Filles et Garçons.

Mme ROCHE. - Je pense que l'école annexe de Candide Azéma serait un bon choix, car c'est une école qui est en ville, et Commerson est lié au Jardin. De plus, le mot "annexe" n'est pas joli.

M. LAURET. - Pourquoi changer le nom de l'école s'il s'agit d'une annexe de Candide Azéma ?

LE MAIRE. - C'est une école indépendante de Candide Azéma.

M. GERARD. - L'école Philibert COMMERSON sera inaugurée, officiellement, en présence de mauriciens, notamment. Or, l'école de la Bretagne Garçons est une très belle école, très bien entretenue et il serait peut-être préférable de lui donner le nom de Commerson.

LE MAIRE. - D'autre part, l'annexe de Candide Azéma, à l'époque de l'inauguration ne sera pas entièrement terminée. Les gros travaux seront faits, mais il restera les finitions.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le nom de Philibert COMMERSON à l'école de la Bretagne Garçons.

du
Saint-Denis, le 3 juillet 1978 §
bon à l'effet
le Secrétaire Général §
Signé: S. Roussel

bon copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
R. Boyer